

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 13 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 33 délégués (31 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 33
Dont membres votants à voix délibérative : 33 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 06 décembre 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Eschard Philippe, Mme Loiseau Patricia.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mme Devron Francine, Mr Davin Benoit, Mr Duclos Dominique, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Fraeyman Fabien, Mr Lavoix Olivier, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moyse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Verhulst Eric, Mr Robin Claude.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Hay Etienne, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mme Gaëlle Vaudé, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Magnier Jean-Luc

Objet : Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant vote du BP 2023	N° 20221206
--	------------------------

- Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les membres du Comité syndical,
- Après avoir entendu l'exposé du Président sur la nécessité de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le début de l'exercice 2023, et avant le vote du Budget,

DECIDENT à l'unanimité :

- D'AUTORISER le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, dans l'attente de l'adoption du budget de l'exercice 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
002-25020237 1-20221213-20221206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022
Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président

- Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans les autorisations de programme, le comité syndical autorise le Président à les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme.

- CHARGENT le Président de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

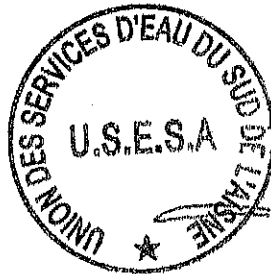
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

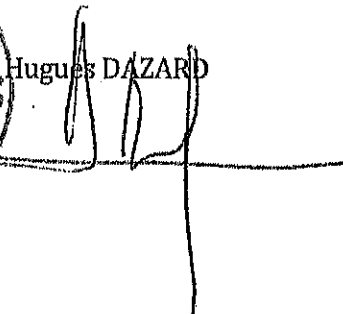


Jean-Luc MAGNIER

Le Président,



Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221213-20221206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président

MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2023

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 20221206 du 13/12/2022

Article	Libellé article	Crédits votés au BP 2022	Dont Restes à réaliser 2021 inscrits au BP 2022	Crédits pris en compte	Crédits ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT
2031	Frais d'études	253 786,18 €	117 786,18 €	136 000,00 €	34 000,00 €
2033	Frais d'insertion	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	3 750,00 €
2111	Terrains nus	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €	27 500,00 €
2182	mMatériel de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	- €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	2 500,00 €
2313	Constructions	3 289 566,72 €	2 038 566,72 €	1 251 000,00 €	312 750,00 €
2315	Installations matériels et outillages techniques	11 916 951,87 €	2 750 951,87 €	9 166 000,00 €	2 291 500,00 €
238	Avances et acomptes versés	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	37 500,00 €
458117	Interconnexion La Ferté-Milon - Villers-Cotterêts	297 749,22 €	257 749,22 €	40 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAL	16 043 053,99 €	5 165 053,99 €	10 878 000,00 €	2 719 500,00 €